



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 117902

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la mobilisation des sportifs de France, à l'animation autour de l'organisation des jeux olympiques de Londres en 2012. En effet, la proximité de la Grande-Bretagne de notre pays pourrait permettre de mieux associer la France à l'intérêt des pays européens pour les compétitions olympiques. Des événements, notamment dans nos écoles, pourraient être associés aux compétitions olympiques, d'autant plus que l'enseignement de l'anglais est aussi une « discipline scolaire » dans notre pays. Dès lors, tout le secteur sportif devrait être mis dans toutes les communes de France, à l'heure de Londres 2012. Cette animation pourrait aussi être profitable, tant pour l'enseignement de l'anglais dans nos écoles que pour une meilleure connaissance des pratiques sportives. Des villes françaises jumelées pourraient être placées en priorité dans l'organisation de cette opération. Il lui demande donc, à nouveau, ce qu'elle compte entreprendre en ce sens.

Texte de la réponse

Les Jeux olympiques (JO) de 2012, contrairement aux précédents à Pékin et aux suivants à Rio de Janeiro, se dérouleront à proximité de la France. Il faut donc saisir l'occasion de donner un écho aux JO de Londres dans nos écoles et dans les communes françaises jumelées avec des villes anglaises. Le ministère des sports ne manquera pas de sensibiliser l'Association des maires de France et les services compétents, notamment ceux en charge du sport et des programmes au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, à l'intérêt de cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117902

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9725

Réponse publiée le : 27 décembre 2011, page 13726